

REGLEMENT DES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE VOILE LEGERE 2019

LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRENEES

1. Places attribuées par le présent règlement :

Épreuve	Série	places
CF Minimes	Optimist Garçons	5
CF Minimes	Optimist Filles	3
CF Minimes	Bic 293 6.8 OD Garçons	4
CF Minimes	Bic 293 6.8 OD Filles	1
CF Minimes	O'pen Bic Garçons	1
CF Minimes	O'pen Bic Filles	1
CF Minimes	Tyka Open	1
CF Minimes	FC Dériveur Double Garçons/mixtes	3
CF Espoirs Glisse	Bic 293 7.8 OD Garçon	2
CF Espoirs Glisse	Bic 293 7.8 OD Filles	1
CF Espoirs Glisse	15.5 Open	2
CF Espoirs Glisse	SL16 Open	2
CF Espoirs Glisse	Nacra 15 Open	3
CF Espoirs Solitaire Equipage	Laser Standard Garçons	2
CF Espoirs Solitaire Equipage	Laser Radial Garçons	2
CF Espoirs Solitaire Equipage	Laser Radial Filles	1
CF Espoirs Solitaire Equipage	Laser 4.7 Garçons	1
CF Espoirs Solitaire Equipage	Laser 4.7 Filles	1
CF Espoirs Solitaire Equipage	420 Garçons/Mixte	3
CF Espoirs Solitaire Equipage	420 Filles	2
CF Minimes Extrême Glisse W	Fire race 120 Minimes Garçons	3
CF Minimes Extrême Glisse W	Fire Race 120 Minimes Filles	2
CF Espoirs Extrême Glisse W	Fire Race 120 Espoirs Garçons	3
CF Espoirs Extrême Glisse W	Fire Race 120 Espoirs Filles	3
CF Espoirs Extrême Glisse W	Formule 31 Espoirs Open	4
CF Minimes Extrême Glisse K	Kite Minimes – Twin Tip Racing Garçons	1
CF Minimes Extrême Glisse K	Kite Minimes – Twin Tip Racing Filles	1
CF Espoirs Extrême Glisse K	Formule 41 Twin Tip Racing Espoirs Garçons	3
CF Espoirs Extrême Glisse K	Formule 41 Twin Tip Racing Espoirs Filles	3
CF Minimes Kiteboard Freestyle	Kiteboard Freestyle Minimes Filles	1
CF Minimes Kiteboard Freestyle	Kiteboard Freestyle Minimes Garçons	1
CF Espoirs Kiteboard Freestyle	Kiteboard Freestyle Espoirs Filles	3
CF Espoirs Kiteboard Freestyle	Kiteboard Freestyle Espoirs Garçons	3
CF Espoirs Windfoil	Windfoil Espoirs Garçons	3
CF Espoirs Windfoil	Windfoil Espoirs Filles	1
CF Espoirs Kitefoil	Open Foil Espoirs Garçons	3
CF Espoirs Kitefoil	Open Foil Espoirs Filles	3

2. Éligibilité :

- 2.1. Pour prétendre à une place dans la sélection aux championnats de France, le coureur doit posséder une licence FFVoile compétition valide pour l'année 2019, saisie par un club de voile de la région Occitanie.
- 2.2. La participation à une Interligue et deux épreuves du championnat de ligue Occitanie au minimum est conseillé pour chaque coureur prétendant à une place de la sélection au championnat de France.
- 2.3. Niveau sportif requis : une demande de quota pourra être refusé pour un sportif souhaitant être sélectionné sur le support qu'il pratique à l'année si :
 - pour les séries de formation (minimes) et les séries de transition:
 - Il n'a pas participé à 3 régates de grade 5A et 1 régates de grade 4
 - Il n'a pas participé à 1 régates en mer
 - Il n'a pas terminé dans les 75% d'une régates de grade 4
 - pour les séries d'accès, en plus des critères ci-dessus :
 - Il n'a pas participé à une épreuve de référence

3. Attribution des places :

- 3.1. Pour les séries (ligne du paragraphe 1) ayant 3 places ou plus sur le Championnat de France correspondant :
 - 3.1.1. Sur chacune des épreuves de référence retenues dans le présent règlement (si présentes, paragraphe 5) et validées, une place sera attribuée au premier coureur licencié en Occitanie classé, à condition d'être dans le 1er quart du classement général de l'épreuve et qu'il ne soit pas déjà qualifié.
 - 3.1.2. Les places restantes seront attribuées aux coureurs les mieux classés au classement des épreuves sélectives validées sélectionnées dans le présent règlement (si présentes, paragraphe 4).
- 3.2. Pour les séries ayant 2 places sur le Championnat de France correspondant:
 - 3.2.1. Sur la première épreuve de référence retenue dans le présent règlement (si présente, paragraphe 5) et validée, une place pourra être attribuée au premier coureur licencié en Occitanie classé, à condition d'être dans le 1er quart du classement général de l'épreuve. Si cette place n'a pas été attribuée lors de la première épreuve, elle est reportée sur la seconde épreuve de référence validée.
 - 3.2.2. Les places restantes seront attribuées aux coureurs les mieux classés au classement des épreuves sélectives validées sélectionnées du championnat de Ligue dans le présent règlement (si présentes, paragraphe 4).
- 3.3. Pour les séries ayant 1 place sur le Championnat de France correspondant, cette place sera attribuée au coureur le mieux classé au classement des épreuves sélectives validées sélectionnées dans le présent règlement (si présente, paragraphe 4).
- 3.4. Méthode de classement sur les épreuves sélectives :

Pour chaque série, un classement sera établi par le responsable calendrier/résultat, selon les règles suivantes :

 - 3.4.1. Le système de classement retenu est le système de classement individuel à minima.
 - 3.4.2. Seront pris en compte pour l'attribution des points, l'ensemble des coureurs ayant couru l'épreuve (pas de recalcul).
 - 3.4.3. Toutes les épreuves ont un coefficient de 1
 - 3.4.4. Les coureurs venus à une étape, mais qui n'auraient été classés dans aucune course (DNS, DNF...), se verront attribuer comme points le nombre de coureurs classés à la régata, plus un point : ils marqueront les points de leur classement à l'étape.
 - 3.4.5. Pour les coureurs de la Ligue absents à une étape (DNC), il leur sera attribué un nombre de points déterminé par la commission sportive en début d'année (annexe 1). Pour les séries dont la sélection est basée sur des épreuves du championnat de ligue, ce nombre sera égal au nombre de coureurs classés la saison précédente dans ce championnat plus 20%, arrondi à l'entier supérieur. Une méthode équivalente sera appliquée pour les autres séries.
 - 3.4.6. Le classement du Championnat de Ligue sera obtenu en totalisant les points marqués à chaque étape du championnat de ligue, et en retirant la moins favorable si 4 étapes ou plus sont validées.

3.5. Quotas supplémentaires :

Sur proposition motivée conjointe du délégué de la série et de l'entraîneur de Ligue correspondant, la commission sportive pourra demander un ou plusieurs quotas supplémentaires pour un coureur qui n'a pas été sélectionné selon les règles 3.1 à 3.3. Ces quotas supplémentaires ne peuvent pas remettre en question le mode d'attribution des places détaillé au paragraphe 3.

3.6. Comité de sélection

Un comité de sélection composé, du président la commission sportive ou son représentant, du président de Ligue ou son représentant, du coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale, de l'entraîneur de ligue et du délégué de série, pourra être convoqué pour traiter des demandes exceptionnelles ou dans le cas où les épreuves de ligue et/ou de référence n'auraient pu être validées et/ou ne permettraient pas l'établissement d'un classement de sélection. Exceptionnellement, le comité de sélection pourra remettre en cause le classement sur les épreuves sélectives pour un coureur ayant raté une ou plusieurs épreuves pour un cas de force majeure.

4. Épreuves retenues (pour l'application des paragraphes 3.1.2, 3.2.2, 3.3)

4.1. Optimist - dériveurs (hors FC) :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
10 février	Championnat Ligue Dériveurs/Catamarans n°3	5A	Cercle de Voile de Marseillan
17 mars	Championnat Ligue Dériveurs / Catamarans n°4	5A	S N NARBONNE
7 avril	Championnat Ligue Dériveurs / catamaran n°5	5A	Yacht Club Mauguio Carnon
25 et 26 mai	Finale Championnat Ligue	5A	U D S I S THUIR (St Cyprien)

4.2. Catamarans minimes et Espoirs :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
10 février	Championnat Ligue Dériveurs/Catamarans n°3	5A	Cercle de Voile de Marseillan
17 mars	Championnat Ligue Dériveurs / Catamarans n°4	5A	S N NARBONNE
7 avril	Championnat Ligue Dériveurs / catamaran n°5	5A	Yacht Club Mauguio Carnon
25 et 26 mai	Finale Championnat Ligue	5A	U D S I S THUIR (St Cyprien)

4.3. Extrême glisse :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
16 - 17 mars	Championnat de ligue itinérant	5A	CN Corbières
13 - 14 avril	Championnat de ligue itinérant	5A	VF Sète / SN Narbonne / YC La Grande Motte.
11 – 12 mai	Championnat de ligue itinérant	5A	Pôle Nautique de Gruissan
25 et 26 mai	Finale Championnat Ligue	5A	U D S I S THUIR (St Cyprien)

4.4. Windsurf Glisse :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
7 avril	sélective de ligue Glisse 1	5A	YC Mauguio Carnon
25 et 26 mai	Finale Championnat Ligue	5A	U D S I S THUIR (St Cyprien)

4.5. Kite foils :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
7 avril	Selective de Ligue Foils 1	5A	YC Mauguio Carnon
25 et 26 mai	Finale Championnat Ligue	5A	U D S I S THUIR (St Cyprien)

5. Epreuves de référence retenues (pour l'application des paragraphes 3.1.1 et 3.2.1)

5.1. Optimist :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
11 et 12 mai	Inter Ligue	4	YC la Pelle

5.2. Glisse:

5.2.1. Bic 293 6.8 OD (minimes) :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
30 et 31 mars	Interligue Windsurf Glisse	4	Carry le Rouet
18 et 19 Mai	Interligue Windsurf Glisse	4	YC Mauguio Carnon

5.2.2. Bic 293 7.8 OD (espoirs) :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
30 et 31 mars	Interligue Windsurf Glisse	4	Carry le Rouet
18 et 19 mai	Interligue Windsurf Glisse	4	YC Mauguio Carnon

5.3. Catamarans:

5.3.1. Minimes :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
Du 29 au 31 mars	LGM Cata Cup	4	YC La Grande Motte
Du 19 au 22 avril	National Jeune Catamaran	4	Hobie Racing School

5.3.2. Espoirs :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
Du 29 au 31 mars	LGM Cata Cup	4	YC La Grande Motte
Du 19 au 22 avril	National Jeune Catamaran	4	Hobie Racing School

5.4. Dériveurs:

5.4.1. Support 420 :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
30 et 31 mars	Demi national 420 et Europe	4	CV Marseillan
18 et 19 mai	Demi national 420 et Inter série dériveurs	4	CV Martigues

5.4.2. Laser Standard Garçons :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
21 et 22 avril	Interligue Laser	4	YCPR Marseille
30 Mai au 2 juin	Demi national Laser		CV Marseillan

5.4.3. Laser radial Garçons:

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
21 et 22 avril	Interligue Laser	4	YCPR Marseille
30 Mai au 2 juin	Demi national Laser		CV Marseillan

5.4.4. Laser 4.7 :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
21 et 22 avril	Interligue Laser	4	YCPR Marseille
30 Mai au 2 juin	Demi national Laser		CV Marseillan

5.5. Extrême glisse :

5.5.1. Fire race 120 Minimes et espoirs :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
30 et 31 mars	Championnat de Méditerranée	4	VF Sète/ CV Marignane/ Hyères WO
6 et 7 avril	Championnat de Méditerranée	4	SN Narbonne / CV Marignane/ Hyères WO

5.5.2. Formule 31 Espoirs Open :

Dates	Epreuve	Grade	Clubs
30 et 31 mars	Championnat de Méditerranée	4	VF Sète/ CV Marignane/ Hyères WO
6 et 7 avril	Championnat de Méditerranée	4	SN Narbonne / CV Marignane/ Hyères WO

Annexe 1 :

Points pour une absence à une épreuve du circuit de sélection :

Série	Points
Optimist Minime	39
B293 Minime	6
C4 (Tyka)	10
B293 Espoir	12
C3 (SL16, 15.5)	27
C1 (Nacra 15)	16
Laser radial	36
Laser standard	24
Laser 4.7	12
420	20
R120 Minime	8
R120 Espoir	28
F31	23